Compte-rendu de la réunion du 20 octobre 2021 de consultation sur les projets de la commune en matière de voirie

14 personnes présentes, compte-rendu rédigé par Gérard.

La réunion a pour but principal de recueillir les avis des participants en matière de voirie. Ce compte-rendu donne les avis des personnes présentes comme je les ai compris.

Nathalie a commencé par faire un point de la situation des travaux de voirie de l'année 2021. Il n'y a pas eu de commentaire particulier.

Projet de panneaux « Voie sans issue »

La mise en place de ces panneaux a recueilli des avis favorables pour les voies suivantes dont certaines ont été ajoutées au cours de la réunion :

- route d'Azam
- route d'Alic
- chemin du Muret
- chemin du Rial
- chemin du Ribatou

Concernant la route d'Azam, la mise en place d'un sens interdit au bas de la route (croisement avec la route qui va de Saint Michel de Vax à Penne) n'a pas entraîné d'objection.

Interdire la traversée du village aux poids lourds

Les personnes présentes ont plutôt exprimé leur accord à cette solution tout en donnant des autorisations aux poids lourds des locaux. Les inconvénients de cette solution paraissent moins importants que les avantages.

Vitesse dans la traversée du village

Plusieurs personnes font remarquer que le voitures sont souvent en excès de vitesse dans la traversée du village et que ce sont souvent des Vaourais. Un rappel de la limitation de vitesse dans le village et de la priorité aux piétons dans la zone limitée à 30 km/h serait à faire dans les Échos de Vaour.

Il a été aussi proposé de faire une chicane ou une écBIENTÔTluse dans la rue principale afin de réduire le passage à un seul véhicule à la fois. Les voitures venant de St Antonin seraient obligées de laisser passer celles venant de Gaillac.

Stops dans la traversée du village

Le projet consistant à mettre des stops aux croisements suivants :

- route de Cordes avec la rue du Nord ou la route de Gaillac
- · la rue du Nord et la rue du Bouif
- la place de la Mairie ou la route du Dolmen et la route de Belaygue

a donné lieu à des objections : bruit quand un véhicule démarre après l'arrêt au stop, un stop après un dos d'âne ne serait pas possible.

Le projet d'empêcher le stationnement sur le trottoir devant la maison de Nicolas Izard en mettant des poteaux ou une protection en métal a été bien reçu à condition de les rendre visible quand l'éclairage public est éteint par un dispositif réfléchissant et que les poussettes et les fauteuils roulants des handicapés puissent passer.

Bas de la rue de sacourieu

Il n'est pas possible de se croiser dans le bas de la rue de Sacourieu. Il est envisagé de mettre un sens interdit, les avis divergent :

faut-il en mettre un dans un sens et dans l'autre sens mettre un sens interdit sauf riverains ? ou mettre un sens interdit saur riverains dans les deux sens ?

À PLUS LONG TERME

Nous envisageons de désartificialiser la place du village, ce qui reviendrait à enlever le bitume et à le remplacer par une couverture perméable.

Le CAUE a fait un projet d'aménagement du centre du village favorisant la circulation douce au cœur du village : piétons, vélos. Le projet du CAUE est jugé coûteux mais intéressant par ceux qui le connaissent, nous pouvons nous en inspirer avec des solutions moins coûteuses et faire un escalier allant vers l'aire de jeu. Une rampe pour accès handicapé serait également utile.

Une autre solution paraît intéressante mais elle aussi est coûteuse : faire un plateau (un plateau occupe toute la largeur de la rue sans trottoir) allant de devant chez Nicolas Izard jusque la place éventuellement complétée par un îlot de chaque côté de la rue formant une chicane.